



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
28/04/2022	28/04/2022	2022-6120
1. Intitulé du projet		
Implantation d'une chaudière au gaz naturel sur un site industriel		
2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)		
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	ARCELORMITTAL FRANCE	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Matthieu JEHL	
RCS / SIRET	5 6 2 0 9 4 4 2 5 0 0 4 2 7	Forme juridique SAS
<i>Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1</i>		
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet		
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))	
1°a)	Implantation d'une chaudière au gaz naturel d'une capacité de 17,1 MW	
4. Caractéristiques générales du projet		
<i>Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire</i>		
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition		
Implantation d'une chaudière vapeur outdoor fixe (25 t/h - 12 bar - 192 °C) fonctionnant au gaz naturel (approvisionnement par conduite GRT gaz existante) sur une parcelle du site ArcelorMittal France de Basse-Indre (département 44) d'une capacité de 17,1 MW, à proximité de la chaudière existante (STEIN) d'une capacité de 16,3 MW		

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Le fournisseur actuel de vapeur, l'usine d'incinération Arc-En-Ciel située à Couëron et voisine immédiate du site ArcelorMittal France de Basse-Indre, exploitée à ce jour par VEOLIA, a progressivement à la demande de Nantes Métropole, orienté la distribution de la vapeur produite vers le réseau de chauffage urbain de Nantes Métropole.

Pour pallier cet arrêt programmé et progressif d'approvisionnement en vapeur nécessaire à l'activité de l'usine ArcelorMittal France de Basse-Indre, un projet d'implantation d'une chaudière fonctionnant au gaz naturel sur une parcelle du site ArcelorMittal est mené pour une mise en service programmée en octobre 2022.

Cette chaudière viendra en complément de la chaudière au gaz naturel déjà implantée (Chaudière STEIN) et sera localisée à proximité de celle-ci.

Ce projet ne s'accompagne pas d'une augmentation de consommation de vapeur du site.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux prévus pour une durée de 8 mois seront séquencés en plusieurs phases :

Génie civil (terrassement)

Montage équipements chaudière et cheminée

Raccordements aux utilités de la chaufferie existante

Essais et mise en service

Tests de performance

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Passage de la rubrique ICPE 2910 sous régime DC à régime Enregistrement.

Porté à connaissance transmis le 31/01/2022 qui est à compléter d'une évaluation de l'arrêté du 3 août 2018 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre de rubrique 2910 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement et du CERFA 14734

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale de l'opération 137 m ² Combustible de la chaudière : gaz naturel Capacité : 17,1 MW Pression : 12 bar rel. Hauteur cheminée : 18 m	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

ArcelorMittal France, site de
Basse-Indre
Route des sables
44610 Basse-Indre

Coordonnées géographiques¹

Long. 47° 20' 59" 84 Lat. 01° 68' 74" 05

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Couëron (code postal 44220)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site possède une parcelle polluée aux hydrocarbures (BASOL) ; la zone investiguée se situe quant à elle sur une zone non polluée, à environ 800 m de la zone polluée
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A 200 m au sud de la zone Natura 2000 de l'étier de la vallée de la Pâtissière (Latitude 47.21173/long. 1.687, 3 m hauteur)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pas de prélèvement d'eau supplémentaire. Les prélèvements de l'eau en Loire qui seront osmosés avant usage (soit 40.000 m3/an) seront intégralement compensés par la réduction du volume annuel d'eau industrielle distribuée à l'usine d'incinération Arc-En-Ciel
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les connections aux utilités existantes n'engendreront pas de modification des masses d'eau souterraines. Les travaux de Génie Civil n'engendrent pas de modification profonde du sol. Pas d'impact sur les eaux souterraines situées à minima à 6,5 m de profondeur.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mise en oeuvre d'une dalle béton (apport de matériaux)
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de continuité écologique dans le secteur investigué, projet bâti sur une surface déjà aménagée (revêtement en gravier stabilisé) et entourée de prairies non humides et d'infrastructures routière et ferroviaire
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'impact (rejets atmosphériques) sur un habitat / une espèce inscrite au Formulaire Standard de Données du site, validé par la représentante Natura 2000 de l'estuaire de la Loire (Mme Trécant)

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La nouvelle chaudière sera installée à 100 % sur du revêtement déjà en gravier stabilisé
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Etude de dangers réalisée dans le cadre du porté à connaissance transmis à la préfecture de Loire-Atlantique le 31/01/2022. A l'issue de l'étude de dangers, 3 phénomènes dangereux pouvant potentiellement impacter l'extérieur du site par bris de vitres ont été identifiés, mais sans réelle conséquence étant donné qu'aucune habitation ou installation industrielle ne se trouve à proximité.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Implantation en zone de sismicité modéré (niveau 3)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'évolution du risque sanitaire
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Des dispositifs d'atténuation acoustique ont été prévus sur le brûleur (capotage) ainsi qu'en sortie de chaudière (silencieux). Des mesures acoustiques seront réalisées après au maximum 1 an après mise en service (cf arrêté du 03/08/2018 enregistrement art.69)

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Confirmation par la DGAC
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Celles-ci seront conformes aux prescriptions de l'arrêté du 3 août 2018 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre de rubrique 2910-A-2 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement. La cheminée aura une hauteur de 18m
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les concentrats de l'osmoseur et les condensats des fumées seront rejetés vers le milieu naturel (Loire) via le réseau d'eaux pluviales (faible conductivité) Les eaux pluviales continueront à s'écouler par infiltration naturelle.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ils seront traités par une des stations de traitement des effluents du site ArcelorMittal France - Basse-Indre
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quelques bidons vides de produits chimiques de traitement de l'eau/an, traités en extérieur site.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Des dispositifs d'atténuation acoustique ont été prévus sur le brûleur (capotage) ainsi qu'en sortie de chaudière (silencieux).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait être dispensé de l'évaluation environnementale :

- Pas d'impact sur la biodiversité (sol déjà aménagé/rejets atmosphériques non impactant) et sur les zones Natura 2000 environnantes
- Peu d'impact sur les ressources utilisées pour les travaux
- Risques industriels limités à des bris de verre dans des zones non habitées et sans présence humaine permanente
- Pas d'impact sur la consommation d'eau et sur les rejets (traitement en station ou rejet direct d'eau à faible conductivité)
- Pas d'impact bruit.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Basse-Indre

le,

26/04/2022

Signature



H. MARCHAND
Responsable
Environnement


ArcelorMittal

SITE DE BASSE INDRE
Route des Sables - RD 107
Rond-Point des Forges - BP 5
F-41000 INDRE
ArcelorMittal France

Société par Actions Simplifiée au capital de 767 769 062 €
562 094 425 R. C. S. Bobigny - APE 2410Z
Siège social : Immeuble "Le Cézanne" - 6, rue André Campra
F-93200 SAINT-DENIS

